

VET'EAU PECHE

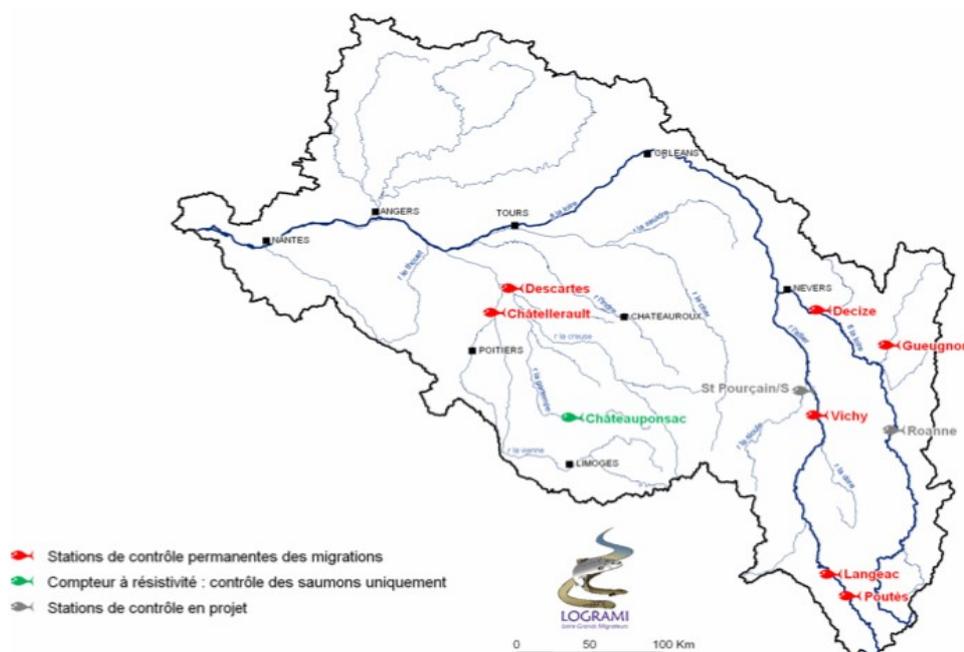
Association vétérinaire nationale pour la protection des milieux aquatiques
et la promotion d'une pêche sportive respectueuse des ressources naturelles



NEWS LETTER N°1, Janvier 2011

Démantèlement du barrage de Poutès-Monistrol

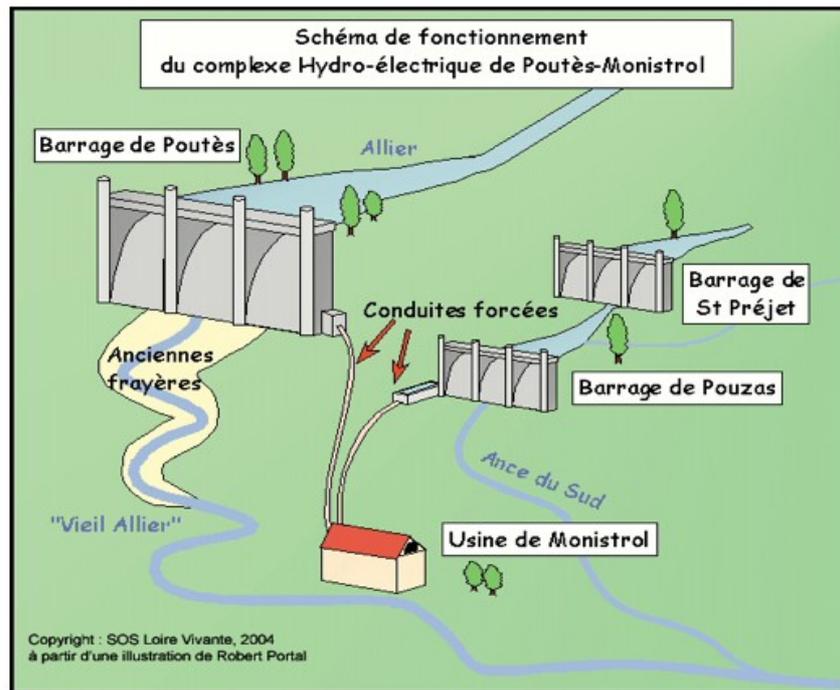
Le barrage de Poutès Monistrol a été construit en 1941 en pleine période trouble de la seconde guerre, sans autorisation. Situé dans un verrou rocheux des gorges de l'Allier en Haute Loire à 70 km des sources. Haut de 18 mètres et large de 85 mètres, il entretient une retenue de 3,5 km de long pour une surface de 39 ha à son amont et fournit par une conduite forcée alimentée par des turbines le complexe hydroélectrique de monistrol au débit maximal de 28m³/sec, shuntant par là même 10 km du vieil Allier qui doit se contenter du débit réservé de 2,5m³/sec (ce débit minimal, élevé en 1992, était auparavant de 0,5m³/sec et demeure inférieur à la moitié des recommandations des études du CEMAGREF (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement)).



Le barrage de Poutès est considéré comme le principal frein au retour du saumon atlantique sur l'axe Loire Allier. Dès les années suivant sa mise en service, la population de ce grand migrateur s'est réduite à une vitesse étourdissante. En 1950, les effectifs d'adultes reproducteurs sur l'allier avaient diminué de 80% par rapport à 1940. A la fin du XIX^{ème} siècle, 100 000 individus adultes remontaient l'estuaire de la Loire chaque année pour se reproduire. De nos jours, et malgré les efforts de protection, aménagement et réintroduction, moins de 1000 sujets réussissent cet exploit.

Le rôle du barrage de Poutès dans cette situation est multifactoriel, et il est intéressant de se pencher sur les mécanismes:

- Disparition des frayères: Seuls 8% des 2200 ha de frayères fréquentées au début du XX^{ème} siècle demeurent accessibles. Poutès à lui seul a englouti 60% des meilleures frayères sous sa retenue et rend peu fertiles les sites de son aval direct. En effet, ces zones aval subissent un débit réservé trop faible entrecoupé par des lâchers abrasifs pour le lit de la rivière qui se ressentent jusqu'à 50 km en aval, une dégradation de la qualité de l'eau (eutrophisation, hypooxygénation et augmentation de la température dans la retenue), un déficit en granulats indispensables au bien être des oeufs (ces granulats sont retenus par le barrage et leur déficit génère aussi un enfoncement du lit en aval).
- Obstacle à la montée des reproducteurs: Totalemment infranchissable auparavant, Poutès-Monistrol a été équipé en 1986 d'une passe à poisson classique associée à un ascenseur. Pourtant, ces systèmes se révèlent inefficaces car 90% des géniteurs parvenus au pied de l'ouvrage ne parviennent pas à le franchir. Les 10 % restant dépensent une énergie considérable lors de ce franchissement avant de perdre à nouveau temps et forces en errant dans la retenue (perte de repères due essentiellement à la disparition du courant).
- Obstacle à la dévalaison des smolts: Une glissière de dévalaison à l'usage des smolts (jeunes saumons d'un an environ en cours de modification physiologique pour le milieu marin) est prévue. Néanmoins, ces poissons doivent en premier lieu traverser la retenue. Cette dernière génère une perte de repères par l'effacement du courant. Ainsi les smolt errent souvent en amont du barrage, source de perte de chances (fatigue, prédation...). Beaucoup n'atteignent jamais l'ouvrage. Il faut noter que le timing de la dévalaison a son importance, le smolt devant, trivialement, synchroniser la fin de son évolution physiologique avec l'arrivée à l'embouchure. Tout retard entraîne des pertes. Parmi les smolts atteignant le barrage, nombreux sont ceux qui ne trouvent jamais la glissière de dévalaison ou qui choisissent, attirés par le courant, de s'engager dans le canal d'alimentation de la centrale où ils sont hachés par les turbines (50% des smolt atteignant le barrage finissent leur parcours dans les turbines). Lors d'une étude récente de radiomarquage, aucun des smolts lâchés en amont n'a traversé Poutès!
- Pas de retour des rares géniteurs: Aucun aménagement n'est prévu pour le retour des géniteurs survivants. Emprunter la glissière prévue pour les smolts est en théorie non viable pour un saumon adulte.



Le barrage de Poutès-monistrol produit 50GWh/an, soit environ dix millièmes de la production française. Le droit d'exploitation par EDF est arrivé à son terme en 2007. EDF, après avoir simplement demandé le renouvellement et face à la polémique, a proposé des alternatives d'effacement de Poutès au profit d'un seuil amovible 300 m en amont avec turbinage au fil de l'eau. Cette solution, nettement plus favorable au saumon permet de maintenir 90% de la production annuelle (et donc des taxes communales...). Il faut noter également que le plateau voisin apparaît particulièrement favorable à la production éolienne, et que ce type d'installation devrait sans doute être envisagé.

Depuis 1997, le débat fait rage sur le devenir de Poutès. Une étude extrêmement complète, réalisée à la demande du ministère de l'écologie, le rapport Phillipart, conclut au nécessaire démantèlement de ce barrage. Il nous apparaît que son arrasement, en plus d'être la suite logique des efforts déjà réalisés sur l'axe loire allier (destruction des barrages de St Etienne du Vigan sur l'Allier et de Maisons Rouges sur la Vienne, interdiction de la pêche, programmes menés par la salmoniculture de Chanteuges) peut faire l'objet d'un consensus entre les collectivités locales, EDF et les protecteurs de l'environnement, chacun trouvant son compte dans les changements.

Pourtant, plusieurs acteurs politiques majeurs (dont le député et le sénateur de la Haute Loire) se positionnent en faveur du maintien de l'installation en l'état et du renouvellement de la concession à EDF, ignorant par là même les engagements pris par notre gouvernement concernant la qualité de l'eau et la sauvegarde de la biodiversité, ainsi que la responsabilité qui incombe à l'état français ainsi qu'à chacun de nous de sauvegarder le grand saumon de loire, espèce en grand danger d'extinction. Au delà du problème éthique de la protection des espèces, il faut intégrer les retombées économiques directes et indirectes sur la vie locale d'une hypothétique reconstitution des populations de saumons sur l'Allier (emplois, tourisme...).

Vet'Eau Pêche a voulu s'investir auprès des collectifs associatifs en manifestant son soutien au projet de démantèlement du barrage de Poutès-Monistrol auprès de madame la ministre de l'écologie et du développement durable ainsi qu'auprès des responsables et acteurs politiques locaux.

Affaire à suivre...

Pour en savoir plus, consulter:

- Le site très complet et scientifique du LOGRAMI
- Le site Rivernet, SOS Loire Vivante
- La pétition en ligne: <http://www.wwf.fr/s-informer/campagnes/poutes>
- Un film du collectif: <http://loireamontvivante.fr/blog/grands-barrages/2009/05/25/un-barrage-contre-les-saumons/>

Adhésion et Sortie 2011 à Sommedieue

Nous comptons sur chacun pour respecter les délais d'inscription à notre sortie annuelle afin que nous puissions organiser ce moment convivial dans les meilleures conditions. Venez nombreux, bien entendu!

Pour les membres qui ne pourraient malheureusement pas se joindre à nous, pensez néanmoins à renouveler votre adhésion à l'association auprès de michel Morin, Le verger, 42 230 Saint Galmier (30 euro, chèque à l'ordre de Vet'Eau Pêche)

Yann LAIZEAU